

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2011

ALÉRION AU SALON DU BOURGET

Premier cabinet d'avocats présent au Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, Alérion accueillera ses invités le **jeudi 23 juin 2011** dans son chalet VIP.

Cabinet pluridisciplinaire intervenant dans de nombreux secteurs de l'industrie et des services, Alérion attend de ses avocats qu'ils s'ouvrent aux secteurs d'activités de leurs clients pour en maîtriser les spécificités. Parce qu'ils ont développé une expertise particulière dans les domaines de l'aéronautique, du spatial et de la défense, les avocats d'Alérion ont décidé d'accompagner leurs clients au Salon du Bourget.

Alérion propose ses compétences au service de ce secteur, notamment dans les domaines suivants :

- recherche et développement,
- financement de projets,
- fourniture et services,
- partenariats industriels,
- *Regulatory & Compliance* (hygiène et sécurité, protection des données personnelles, contrôle des exportations, concurrence, anti-corruption, offset, etc.),
- conformité et responsabilité des produits,
- gestion des risques industriels et environnementaux.

Soucieux d'offrir à ses clients un service basé sur la sécurité juridique, l'esprit d'innovation et l'excellence dans une approche pragmatique de leurs besoins, Alérion partage aussi les valeurs qui animent le secteur de l'aéronautique et du spatial.

A propos d'Alérion :

Alérion est un cabinet d'avocats de droit des affaires présent à l'international, avec 14 associés et plus de 40 collaborateurs et juristes, pour un effectif de plus de 80 personnes à Paris. Par ses partenariats, Alérion est présent à Paris, Montréal, Séoul, Singapour et Toronto (*).

Son réseau de correspondants lui permet d'intervenir aux côtés de ses clients dans les principaux centres d'affaires du Monde.

Alérion a développé ses compétences dans l'immobilier, la construction, le droit des sociétés, les fusions-acquisitions, le *private equity*, le droit économique, le droit bancaire et financier, le contentieux des affaires, la fiscalité, le droit social, la propriété intellectuelle et les nouvelles technologies, l'assurance et l'environnement.

(*) Alérion intervient au Canada en partenariat avec le cabinet Lette, en Corée grâce à l'équipe de son associé Joong-Ho Kim et plus généralement en Asie depuis son bureau de liaison de Singapour.

Pour plus d'informations, contacter :

Maxime Maeght

mmaeght@alerionavocats.com

01 58 56 97 00